

## INSCRIPTION A LA FORMATION GÉNÉRALE BAFA (1<sup>ère</sup> partie)

**Etape 1 :** Avant d'entamer votre formation, il faut vous inscrire auprès des services de la jeunesse et des sports sur leur site : [www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd](http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd) suivez la procédure indiquée dans le document « Inscription en formation ». Vous devez avoir une adresse électronique.

Un numéro d'identifiant vous sera alors attribué. Cet identifiant est définitif ! Il ne pourra être modifié, même en cas de changement d'adresse électronique. Notez-le bien sur la fiche d'inscription et conservez-le précieusement.

**Etape 2 :** Inscription sur la session BAFA organisée par la Ligue de l'Enseignement Fédération des Pyrénées Orientales.

✚ **Compléter la fiche d'inscription** et nous la retourner avec photo (obligatoire)

**Compléter le formulaire aide CAF/ MSA : montant de l'aide pour les stagiaires de moins de 25 ans : 150,00 €:**

**Conditions :** être allocataire de la CAF ou MSA des PO - ou dépendant du régime général de la sécurité sociale et résidant dans les Pyrénées Orientales.

Si allocataire fournir également une photocopie de la notification de la CAF ou MSA des Pyrénées Orientales.

Si non allocataire de la CAF ou de la MSA, fournir un justificatif de domicile et pour les stagiaires mineurs indiquer obligatoirement la profession des parents et le nom de l'employeur)

**Le montant des aides MSA est le même que celui de la CAF, sans condition d'âge.**

### Autres pièces à fournir :

- ✚ Un chèque de 9,41 euros d'adhésion à La Ligue de l'enseignement.
- ✚ Un chèque du montant de la session soit 390,00 € ou si vous avez droit à l'aide CAF: 390,00 €-150,00 € = **240,00 €**
- ✚ Un certificat médical d'aptitude.
- ✚ Photocopie de la carte d'identité.
- ✚ **L'inscription à la session de formation générale BAFA sera enregistrée à réception du dossier complet.**

**Conditions générales : Le stage doit être réglé dans sa totalité avant le début de ce dernier. En cas de désistement les sommes ci-dessous seront retenues :**

- ✚ Plus d'un mois avant le début du stage : 60,00 €
- ✚ De 15 jours à un mois avant le début du stage : 110,00 €
- ✚ Moins de 15 jours avant le début du stage : 200,00 €
- ✚ Moins de 3 jours avant le début du stage ou absence le 1<sup>er</sup> jour du stage : totalité des frais de stage.
- ✚ En cas de maladie ou de circonstance grave justifiée, l'inscription pourra être déplacée sur un autre stage.
- ✚ En cas d'abandon en cours de stage ou en cas d'invalidation, les frais de stage ne seront pas remboursés.
- ✚ En cas d'annulation du stage par la Ligue de l'enseignement vous serez prévenu 2 semaines avant le début du stage et nous vous proposerons de vous inscrire sur un autre stage. Si ce n'est pas possible votre dossier complet vous sera renvoyé.

**Convocation :** Vous recevrez une convocation une dizaine de jours avant le début de la session.